

**Communiqué de presse du procureur de la République près le tribunal de première instance
de Papeete
2 août 2025**

**Suites de la découverte de près d'une tonne de produits stupéfiants sur un voilier à Nuku Hiva
le 14 juillet 2025**

Le 14 juillet 2025, les services de la Douane de Papeete ont procédé au contrôle d'un voilier à Nuku Hiva.

Une première fouille du navire effectuée par les agents des douanes et les gendarmes de la brigade de Nuku-Hiva a permis la découverte de 932,7 kgs de cocaïne et de 181,6 kgs de méthamphétamine (ICE) dissimulés dans la cabine.

Les trois membres d'équipage de nationalités hollandaise et allemande ont été de suite interpellés et placés en rétention douanière.

Des premiers éléments recueillis, il apparaissait que le voilier avait été modifié au Mexique où il avait subi de lourds travaux et qu'il devait se rendre aux îles Tonga.

Avec l'appui des moyens aériens des forces armées en Polynésie française, les mis en cause et les produits stupéfiants saisis ont été rapatriés à Papeete sous escorte des militaires de l'antenne GIGN.

Les trois suspects ont été alors placés en garde à vue par les enquêteurs de l'antenne de l'office anti-stupéfiants (OFAST) et la section de recherches de Papeete dans le cadre d'une enquête ouverte par le parquet de Papeete.

A l'issue de ces mesures de garde à vue, le parquet de Papeete a décidé d'ouvrir une information judiciaire des chefs d'importation, acquisition, détention et transport de produits stupéfiants, importation de marchandises prohibées et association de malfaiteurs.

Mis en examen le vendredi 18 juillet par un juge d'instruction, les trois mis en cause ont été placés en détention provisoire le même jour par le juge des libertés et de la détention.

Le voilier a quant à lui été acheminé jusqu'à Papeete pour subir une fouille plus approfondie.

Le convoyage du voilier depuis les îles Marquises jusqu'à la base navale a été effectué par la Marine nationale et l'antenne GIGN. Une fois sur place, il a été placé sous étroite surveillance des fusiliers commandos et des militaires de l'escadron de gendarmerie mobile.

Les nouvelles opérations de fouille menées par les enquêteurs de l'OFAST et de la SR, avec l'appui des équipes cynophiles du PSIG de Faa'a et des services de la Douane, ont conduit à la découverte de 714,1 kgs de cocaïne, 49,8 kgs de méthamphétamine et 11 armes de poings, le tout dissimulé dans la structure même du voilier.

Cette coopération des différents services de l'État en Polynésie française a permis, au total, la saisie de 1878,2 kgs de produits stupéfiants, dont la valeur marchande est estimée à 39,5 milliards de francs pacifiques (soit 329 millions d'euros).

Il s'agit de la plus importante saisie de produits stupéfiants opérée à ce jour sur le territoire polynésien.

C'est également la première fois qu'une telle quantité d'armes est découverte.

Solène BELAOUAR
Procureur de la République